unesco
Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO

UAO
Université Alassane Ouattara

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

LA CHAIRE UNESCO PHILOSOPHIE, CULTURES AFRICAINES, ARTS ET ÉGYPTOLOGIE
Organise son premier

COLLOQUE INTERNATIONAL

Thème :

L'AFRIQUE ET LA RESTITUTION DES BIENS CULTURELS :

Quels enjeux pour son développement ?

19, 20 et 21 novembre 2026

UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA



Contacts : +2250141257771/ +2250709155535/ +2250749304109
Email du colloque : colloquecupcaae2026@uao.edu.ci





Argumentaire

Sous l'égide de l'UNESCO, il s'est tenu, pour la première fois, à Addis-Abeba, le 27 janvier 2025, une conférence historique qui a réuni les cinquante-quatre États africains pour aborder la question cruciale de la restitution des biens culturels. Cet événement intitulé « Nouvelles formes d'accords et de coopération en matière de retour et de restitution de biens culturels en Afrique » traduit l'importance grandissante accordée à la question du retour des biens culturels africains, qui occupe désormais une place centrale dans les débats relatifs à l'avenir du continent. L'attention internationale portée à ces nouvelles formes de coopération met en lumière la nécessité de repenser les relations humaines entre l'Afrique et le reste du monde, en plaçant la restitution des biens culturels au cœur des dynamiques de développement, de mémoire et de souveraineté culturelle.

Depuis la période coloniale, une part considérable du patrimoine africain a été déplacée vers les musées et collections occidentales. Cette expropriation-appropriation massive d'objets culturels à valeur religieuse, comprenant des œuvres d'art, des artefacts, des manuscrits et des objets rituels, a eu pour conséquence directe de priver les sociétés africaines d'une mémoire matérielle essentielle. Ces biens sacrés, aujourd'hui conservés loin de leur lieu d'origine, représentent bien plus que de simples objets : ils sont les témoins de l'histoire, des pratiques culturelles, cultuelles et des savoirs qui fondent l'identité collective des peuples africains. Leur absence dans l'espace africain qui les divinise contribue à une perte profonde de repères, de traditions et de possibilités de transmission intergénérationnelle, affectant ainsi la capacité des sociétés à se réapproprier leur propre passé et à nourrir leur créativité contemporaine. Ils s'inscrivent désormais, de par leur actualité, dans des considérations politiques et géopolitiques du système des relations internationales avec de grands enjeux. Entre rapports de force des États et instruments juridiques internationaux, la restitution pose le problème de la souveraineté des États sur leurs œuvres d'arts, la reconnaissance d'un passé colonial outrageux, la liberté créatrice de l'artiste

colonisé, la réparation symbolique, le droit d'exister en tant que peuple ainsi que la reconsidération des regards portés sur les pays du Sud-Global. Dans une Afrique en pleine effervescence politique, les enjeux scientifiques, institutionnels et patrimoniaux des biens culturels doivent retenir l'attention des décideurs afin d'évaluer leur apport sur l'estime de soi, l'économie et le potentiel humain en termes de recours aux sources, d'attachements aux origines, de compréhension du passé dans un monde profondément ouvert sur les conflits identitaires et les crises de valeur.

Ainsi, la restitution ne saurait être réduite à un simple transfert physique d'objets vers leur lieu d'origine. Elle revêt une dimension bien plus large, car elle touche au cœur même de l'identité des peuples africains. Le retour des biens culturels en Afrique permettrait ainsi aux peuples du continent de renouer avec leur mémoire matérielle et de renforcer leur identité collective. Au-delà de l'aspect identitaire, la question de la restitution soulève également des enjeux politiques, économiques et éducatifs. « Parler ouvertement des restitutions, c'est parler de justice, de rééquilibrage, de reconnaissance, de restauration et de réparation, mais surtout : c'est ouvrir la voie vers l'établissement de nouveaux rapports culturels reposant sur une éthique relationnelle repensée » (F. Sarr et B. Savoy, 2018, p. 43).

Au moment où ,de plus en plus, des voix s'élèvent pour revendiquer ces biens qui font partie du patrimoine culturel africain, la Chaire UNESCO Philosophie, Cultures Africaines, Arts et Égyptologie (CUPCAAE) entend contribuer au débat par la mobilisation des universitaires et experts de diverses qualifications professionnelles afin qu'ils s'intéressent davantage à cette actualité pour nourrir les récits scientifiques destinés à la nouvelle et aux futures générations de jeunes africains. Questionner, diagnostiquer, documenter, réfléchir sur la trajectoire longtermiste de la restitution des biens culturels et soutenir les actions politiques en ce sens relèvent d'un impératif scientifique pour la Chaire. C'est pourquoi, pour son premier colloque scientifique, elle veut réunir la communauté scientifique autour du thème ***« L'Afrique et la restitution des biens culturels : quels enjeux pour son développement ? »***.





Objectifs

Ce colloque international entend explorer, de manière approfondie, la question de la restitution des biens culturels, en mettant en lumière les enjeux multiples que soulève ce sujet pour les sociétés africaines. L'objectif est d'analyser les différentes dimensions liées à la restitution, en s'appuyant sur une démarche interdisciplinaire et transversale. La réflexion s'articulera ainsi autour des apports croisés issus des sciences humaines et sociales, de la musicologie, de la littérature, des arts du spectacle, des traditions ancestrales ainsi que des études culturelles et politiques. Cette approche permettra de confronter les regards et d'enrichir la compréhension des enjeux identitaires, politiques, économiques, éducatifs et culturels liés au retour des biens culturels africains.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Susciter, à partir de la réflexion scientifique, des actions politiques pour la restitution complète des biens culturels de l'Afrique ;
- Créer un réseau scientifique panafricain sur la question du patrimoine culturel africain ;
- Faire des plaidoyers pour la restitution des biens culturels et leur numérisation ;
- Créer une banque de données *open-source* sur les manuscrits et traditions orales ;
- Lancer des collaborations scientifiques pour faire le récit sur le pillage des biens culturels et l'esclavage.

Résultats attendus

- Des actions coordonnées entre scientifiques et politiques pour la restitution complète des biens culturels de l'Afrique sont menées ;

- Le réseau scientifique panafricain sur le patrimoine culturel africain est créé ;
- Les plaidoyers pour la restitution des biens culturels et leur numérisation sont faits ;
- La banque de données *open-source* sur les manuscrits et traditions orales est créée ;
- Les collaborations scientifiques pour faire le récit sur le pillage des biens culturels et l'esclavage sont lancées.

Axes thématiques

1- Mémoire, identité et réappropriation culturelle

La période coloniale a profondément marqué les sociétés africaines par la spoliation de leur patrimoine culturel, privant les peuples d'une mémoire collective essentielle et rompant le lien avec leurs traditions. Cet axe de réflexion invite à considérer que les biens déplacés ne sont pas de simples objets, mais des témoins vivants des savoirs et des valeurs qui fondent l'identité collective, et dont l'absence fragilise le sentiment d'appartenance ainsi que la transmission culturelle. Dans cette perspective, la restitution s'inscrit dans un véritable processus de renaissance, permettant aux sociétés africaines de renouer avec leur mémoire matérielle et de renforcer la transmission intergénérationnelle. Les contributions pourront ainsi s'intéresser aux mécanismes par lesquels cette restitution offre aux jeunes générations la possibilité de se réapproprier leur histoire et leur héritage, tout en analysant l'impact symbolique du retour de ces objets sur la reconstruction des identités nationales et locales.

2- Développement socio-économique, valorisation du patrimoine culturel africain et industries culturelles

Le retour des biens culturels peut devenir un levier majeur pour stimuler le tourisme et dynamiser l'économie locale. En retrouvant leur place au sein des sociétés africaines, ces objets patrimoniaux contribuent à la revalorisation des territoires, attirent visiteurs, passionnés, etc. et génèrent des retombées positives pour les communautés. Cet axe de réflexion invite à analyser comment les biens

culturels restitués peuvent participer concrètement à la création d'emplois, au renforcement des industries culturelles et créatives, ainsi qu'à l'essor d'un tourisme patrimonial ancré dans les réalités locales. Par ailleurs, la restitution ouvre de nouvelles perspectives pour la recherche scientifique et la valorisation des savoirs endogènes. Elle permet aux chercheurs et aux institutions africaines d'accéder directement à ces ressources, favorisant ainsi l'approfondissement des connaissances et l'enrichissement des pratiques culturelles locales. Les contributions pourront ainsi s'intéresser aux modalités de transmission de ces savoirs et à la manière dont ce patrimoine retrouvé renforce l'identité collective tout en stimulant la créativité contemporaine et l'innovation au sein des institutions muséales.

3- Éducation, jeunesse et transmission des savoirs

La restitution des biens culturels joue un rôle essentiel dans l'accès des jeunes générations à leur héritage. En réintégrant ces objets dans leur espace d'origine, elle leur permet de renouer directement avec les témoins matériels de leur histoire et de mieux appréhender la richesse de leur passé collectif. Cet axe de réflexion invite à explorer comment ce retour favorise une véritable appropriation citoyenne du patrimoine, où les jeunes cessent d'être de simples spectateurs pour devenir les acteurs centraux de sa préservation et de sa valorisation. Un tel engagement contribue non seulement à renforcer le sentiment d'appartenance, mais aussi à consolider l'engagement communautaire autour de racines partagées. Par ailleurs, la restitution nourrit la créativité contemporaine en tissant un lien vivant entre le passé et le présent. Les contributions pourront ainsi s'intéresser aux mécanismes par lesquels les sociétés africaines mobilisent cet héritage retrouvé pour développer de nouvelles formes d'expression, stimulant ainsi l'innovation culturelle et le dialogue entre les traditions ancestrales et les aspirations de la modernité.

4- Politique et diplomatie pour la restitution des biens culturels

Les dimensions politique et diplomatique des processus de restitution des biens culturels, constituent des enjeux majeurs des relations internationales contemporaines. Les demandes de restitution s'inscrivent dans des rapports de pouvoir entre États, institutions patrimoniales et communautés d'origine, et

mobilisent des instruments diplomatiques, juridiques et symboliques. Cet axe invite à interroger le rôle des politiques publiques nationales et internationales dans la reconnaissance, la négociation et la mise en œuvre des restitutions, en examinant notamment les cadres normatifs existants (conventions internationales, accords bilatéraux, législations nationales) et leurs limites. Les communications pourront ainsi s'intéresser aux enjeux géopolitiques, mémoriels et identitaires sous-jacents aux restitutions des biens culturels, notamment dans les contextes postcoloniaux et de sortie de conflit : il s'agira d'analyser comment la restitution peut être envisagée à la fois comme un outil de réparation symbolique, un instrument de diplomatie culturelle et un levier de redéfinition des relations internationales, pouvant soulever des tensions entre souveraineté, universalité du patrimoine et circulation des œuvres.

5- Bilan et inventaire des biens culturels africains restitués

La restitution de certains biens culturels à leur pays d'origine au cours des dernières décennies mérite un regard critique sur le sort de ces biens. Cet axe de réflexion propose d'établir un état des lieux critique des biens culturels africains ayant fait l'objet de restitutions. Il vise à analyser les politiques, les méthodologies et les outils d'inventaire mobilisés pour documenter ces restitutions, ainsi que les enjeux scientifiques, patrimoniaux et institutionnels qui leur sont associés. Les contributions pourront porter sur les typologies d'objets restitués, les modalités de leur identification, de leur traçabilité et de leur documentation, ainsi que sur les lacunes persistantes dans les bases de données et les archives. Cet axe invite également à réfléchir aux usages scientifiques et sociaux de ces inventaires, à leur rôle dans la transparence des processus de restitution et à leur contribution à la connaissance, à la conservation et à la valorisation des patrimoines culturels africains.

6- Traite atlantique, colonisation et pillage des biens culturels : mémoire et réparation symbolique

L'histoire du patrimoine culturel africain est indissociable des traumatismes successifs de la traite atlantique et de la conquête coloniale, qui ont orchestré une dépossession matérielle et symbolique sans précédent. Cet axe de réflexion propose d'analyser les liens historiques, économiques et symboliques entre la

traite atlantique, la colonisation et les pratiques de pillage, d'expropriation et de circulation forcée des biens culturels. Les communications pourront interroger les contextes de collecte, de spoliation et de mise en musée des biens culturels issus de ces pillages, ainsi que les récits historiques et les cadres interprétatifs qui ont longtemps invisibilisé ces processus et comment la restitution participe aujourd'hui à des processus de reconnaissance, de réparation symbolique et de justice historique. Cet axe invite également à réfléchir aux enjeux mémoriels, historiographiques et politiques contemporains liés à la reconnaissance de ces héritages, notamment dans les débats actuels sur la restitution, la réparation et la transmission des mémoires de l'esclavage.

7- Historiographie et mémoires culturelles de l'Afrique

La connaissance véritable de l'histoire africaine nécessite aujourd'hui de dépasser les récits de l'extérieur pour restituer aux sociétés du continent les récits de l'intérieur. Cet axe de réflexion s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire visant à interroger la manière dont l'historiographie occidentale continue de dominer la production et la transmission des savoirs sur l'Afrique, en imposant des cadres narratifs, des catégories et des paradigmes hérités de la colonisation. Il invite à analyser les mécanismes de cette domination – qu'il s'agisse des institutions académiques, des sources privilégiées ou des méthodologies – et à réfléchir aux conséquences sur la mémoire culturelle des sociétés africaines. L'enjeu est de mettre en tension ces récits savants avec les mémoires locales, les traditions orales, les archives endogènes et les expériences vécues, afin de voir dans quelle mesure une historiographie africaine peut émerger et se consolider. Les communications pourront porter sur les récits historiques, les traditions orales, les patrimoines culturels et les productions artistiques comme vecteurs de mémoire, ainsi que sur les enjeux historiographiques liés à la mise en récit du passé africain.

8- Financement pour la conservation et la protection des biens culturels restitués

Cet axe de réflexion s'intéresse aux enjeux financiers liés à la conservation, à la protection et à la valorisation des biens culturels restitués. Il vise à analyser les modèles de financement mobilisés par les États, les institutions culturelles, les

organisations internationales et les acteurs privés pour assurer la prise en charge durable de ces patrimoines après leur restitution. Les communications pourront examiner les mécanismes de financement existants, les partenariats institutionnels et les dispositifs de coopération internationale, ainsi que les contraintes économiques et structurelles auxquelles sont confrontés les pays bénéficiaires. Cet axe invite également à réfléchir aux stratégies innovantes et équitables de financement, intégrant les dimensions de formation, d'infrastructures, de sécurité et de médiation culturelle, afin de garantir la préservation à long terme des biens culturels restitués et leur inscription dans les politiques patrimoniales nationales.

9- Varia

Les axes susmentionnés ne sont pas exhaustifs. Toutes les contributions pouvant permettre de débattre du thème général sont attendues.

Modalités de soumission

Les contributeurs sont invités à soumettre des propositions originales s'inscrivant dans l'un des axes thématiques précédemment définis. Les propositions de communication (format : Word, police : Candara, taille : 12, interligne : 1, 15) comprendront un titre, l'affiliation et la fonction, l'adresse e-mail de l'auteur (ou des auteurs), un résumé et un *abstract* entre 250 et 300, suivi de 5 mots clés, ainsi qu'une notice bio-bibliographique (10 lignes maximum). Elles sont attendues par voie électronique à l'adresse suivante : (**colloquecupcaae2026@uao.edu.ci**). Un comité scientifique procédera à l'évaluation anonyme des propositions selon les critères de pertinence scientifique, d'originalité et de cohérence avec la thématique générale du colloque. Les textes complets doivent se conformer aux normes CAMES.

Pour le paiement des frais de participation, veuillez contacter Dr TUO Tenena au +225 0707093042 (Wave et Orange Money).



Calendrier

Lancement de l'appel : **10 avril 2026**

Date limite de réception des propositions de communication : 10 juillet 2026

Notification aux contributeurs : **30 août 2026**

Tenue du colloque :

- Date : **19, 20, 21 novembre 2026,**
- Lieu : **Université Alassane Ouattara** (Bouaké, Côte d'Ivoire).

Date limite de réception des textes complets : **40 jours après le colloque**

Publication des actes du colloque : **20 janvier 2027**

Conditions de participation

Enseignant.e(s)-Chercheur.e(s) et Chercheur.e(s)	50.000 F CFA (76,22 €)
Institutions	100.000 F CFA (152, 45 €)
Professionnel.le(s) / (Expert.e(s) et praticiens, praticiennes, etc.)	50.000 F CFA (76,22 €)
Docteur.e(s)	30.000 F CFA (45,73 €)
Étudiant.e(s)	15.000 F CFA (22,87 €)

N.B *:*

- Les frais de participation prennent en compte le Kit, les déjeuners, les pauses café et l'attestation de participation.

- Pour la publication des actes du colloque, un montant de 25.000 F CFA (38, 11 €) sera demandé par article.

Comité scientifique

Président

- Pr ALLOU Kouamé René, Enseignant-Chercheur, Histoire, Université Félix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire

Vice-président

- Pr KAMATE André, Enseignant-Chercheur, UFRICA, Université Félix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire

Membres

- Prof. Alioune Badara KANDJI, Enseignant-Chercheur, Recteur, Littérature anglaise, Université Cheikh Anta Diop-Sénégal
- Prof POAME Lazare, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Prof. Méké MEITE, Enseignant-Chercheur, Lettres Modernes, Université Félix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire
- Prof. BAMBA Assouman, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Prof. COULIBALY Adama, Enseignant-Chercheur, LLC, Université Félix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire
- Prof. BOA Thiémélé, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Félix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire
- Prof. ABOLOU Camille Roger, Enseignant-Chercheur, Communication, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Prof. TALIBI Hamidou Moussa, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Aboudou Moumouni, Niamey, Niger
- Prof. Malick DIAGNE, Enseignant-Chercheur, Philosophie, UCAD, Dakar, Sénégal
- Prof. DIAKITE Samba, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Prof. TANOH Raphaël Bekoin, Enseignant-Chercheur, Histoire, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Prof. Taladidia THIOMBIANO, Enseignant-Chercheur, Sciences Economiques, Université du Faso-Burkina Faso
- Prof. M'BRA Kouadio Désiré, Enseignant-Chercheur, Histoire, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Prof. KOUAKOU Bah Jean-Pierre, Enseignant-Chercheur, Socio-anthropologie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire

- Prof. BAH Henri, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Prof. Kouassi YAO Edmond, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Prof. KOFFI Koffi Alexis, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Prof. TRAORE Grégoire, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Prof. SANGARE Abou, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Peleforo Gon Coulibaly-Côte d'Ivoire
- Prof. DION Yodé Simplice, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Félix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire
- MR Issa DIALLO, Chercheur, Université du Faso, Ouagadougou, Burkina Faso
- Dr (MC) Landry Roland KOUDOU, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Félix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire
- Dr (MC) KOUADIO Décaird, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Félix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire
- Dr (MC) KARAMOKO Tiéba, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université de Bondoukou-Côte d'Ivoire
- Dr (MC) MAHAMAT Foudda Djourab, Enseignant-Chercheur, Socio-anthropologie, Université de N'Djamena-Tchad
- Dr (MC) Porna Idriss TRAORE, Enseignant-Chercheur, Urbanisme, Université Félix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire
- Dr (MC) Bantchin NAPAKOU, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université de Lomé-Togo
- Dr (MC) KOUMA Youssouf, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Peleforo Gon Coulibaly-Côte d'Ivoire
- Dr (MC) DON Anoman Nathalie, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Félix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire
- Dr Sylvie Memel KASSI, Enseignant-Chercheur, Culture et Développement, INSAAC-Côte d'Ivoire
- M. Sterlin ULYSSE, Ph. D, Enseignant-Chercheur, Histoire de l'Art et Esthétique, Université d'État d'Haïti (UEH)
- M. Kenrick DEMESVAR, PhD, Enseignant-Chercheur, Histoire et Ethnologie, Université d'État d'Haïti (UEH)
- M. Mozart Jean FERON, PhD, Enseignant-Chercheur, Muséologie, Université d'État d'Haïti (UEH)
- M. Delide JOSEPH, PhD, Enseignant-Chercheur, Histoire, Université d'État d'Haïti (UEH)
- M. Joseph Sony JEAN, PhD, Enseignant-Chercheur, Archéologie, Université d'État d'Haïti (UEH)

Comité de lecture

Présidente

- Pr BIKPO Céline, Enseignant-Chercheur, Géographie, Université Félix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire

Vice-président

- Prof. TRO Deho Roger, Enseignant-Chercheur, Lettres Modernes, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire

Membres

- Prof. COULIBALY Amara, Enseignant-Chercheur, Lettres Modernes, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Prof FIE Doh Ludovic, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Prof. Aimée-Danielle LEZOU-KOFFI, Enseignant-Chercheur, Lettres Modernes, Université Félix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire
- Prof. KOUAKOU Antoine, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr (MC) SORO N'Golo Aboudou, Enseignant-Chercheur, Lettres Modernes, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr (MC) Dieudonné VAÏDJIKE, Enseignant-Chercheur, Socio-anthropologie, Université de N'Djamena-Tchad
- Dr (MC) HOUESSOU Dorgelès, Enseignant-Chercheur, Lettres Modernes, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr (MC) Roy-Ema Pascal, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr (MC) KOUAKOU Hyacinthe, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr (MC) AHO Sopie Félicité, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr (MC) OZOUKOU François, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr (MC) KOUMAN Kobenan Maxime, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Félix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire
- Dr (MC) SAKALOU Blédé, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Félix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire
- Dr MABA Tagbo Victor, Enseignant-Chercheur, Culture et Développement, INSAAC-Côte d'Ivoire

Comité d'organisation

Président

- Prof. CAMARA Moritié, Enseignant-Chercheur, Histoire, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire

Vice-présidentes

- Dr (MC) N'GUESSAN Adjoua Pamela, Enseignant-Chercheur, Sociologie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr OUATTARA Annette, Enseignant-Chercheur, Sociologie, Université Nangui Abrogoua- Côte d'Ivoire

Membres

- Dr COULIBALY Kolo, Enseignant-Chercheur, Communication, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr BROU Koffi Dieudonné, Enseignant-Chercheur, Philosophie, INSAAC-Côte d'Ivoire
- Dr DIOMANDE Zolou Goman Jackie Élise, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Peleforo Gon Coulibaly-Côte d'Ivoire
- Dr KOUASSI Amenan Madeleine, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr DAO Adama, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr GOULEI Yves Laurent, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr BAHIN Lesbet Arnold, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr OUATTARA Baba Hamed, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Peleforo Gon Coulibaly-Côte d'Ivoire
- Dr GNAGNE Akpa Mickael Franck, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr KRA Firmin, Enseignant-Chercheur, Sociologie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr TUO Tenena, Enseignant-Chercheur, Sociolinguistique, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr FRANCK Caleb De Kagui, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr KOFFI Henri-Joel, Enseignant-Chercheur, Communication, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire

- Dr AZAN Yah Louise, Enseignant-Chercheur, Lettres Modernes, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr BOTTY Bi Naga Landry, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr GOLI Camille, Enseignant-Chercheur, Géographie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr KONE Tanyo Boniface, Chercheur, Géographie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr DOBE Elie Deklek, Enseignant-Chercheur, Histoire, Université de Bondoukou-Côte d'Ivoire
- Dr AGBAVON Tiasvi Raoul, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire
- Dr SIB Sié Mathieu, Enseignant-Chercheur, Philosophie, Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire
- Dr YAO Hans Odilon, Philosophie, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire
- Dr GOH Tianet Yannick Emmanuel, Communication, Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire

Bibliographie indicative

- BANDAH PANGA C. Patrick, 2024, « Le désenchantement de la restitution », *Revue Francophone*, vol. 2, n°4, pp. 22-39.
- BAQUÉ Philippe, 2020, « Polémique sur la restitution des objets d'art africains », *Le Monde diplomatique*, pp. 14-15.
- HERSHKOVITCH Corinne, 2017, « La restitution des biens culturels. Fondements juridiques, enjeux politiques et tendances actuelles », *Ethnologies*, 39(1), pp. 103–121.
- NDIAYE El Hadji Malick et MONROE John Warne, 2019, « Musée, colonisation, et restitution : The Museum, Colonization, and Restitution », African *Arts*, 52 (3), pp. 1–6.
- NEGRI Vincent, 2022, « Restituer le patrimoine culturel africain aux peuples africains : apories d'un débat juridique », in Clémentine Bories *et al* (dir.), *Les restitutions des collections muséales. Aspects politiques et juridiques*, éd. Mare & Martin, 2021, pp. 71-83.
- SARR Felwine et SAVOY Bénédicte, 2018, *Restituer le patrimoine africain*, Paris, Philippe Rey/Seuil.
- SAVOY Bénédicte, 2021, *Le long combat de l'Afrique pour son art : histoire d'une défaite postcoloniale*, Paris, Seuil.
- SORO Kassoum Batjeni,2020, « La restitution du patrimoine culturel africain, une chance à saisir », *Nectart*, n°10, pp. 138-147.
- TAKKA Melissa, 2025, *Rendre à l'Afrique son héritage : les défis de la restitution des biens culturels en France*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- TERBAOUI Zakari, 2024, « La restitution du patrimoine culturel pillé sous l'ère coloniale », *Revue d'Etudes Africaines : Littérature -Philosophie -Sociologie - Anthropologie et Art*, n°4, pp. 293-304.
- UNESCO, *Museum*, Vol XXXI, n° 1, 1979, *Retour et restitution de biens culturels*, Rédaction et édition : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture, Place de Fontenoy, 7 *5* 700 Paris (France).
- UNESCO, *La préservation des biens culturels notamment en milieu tropical*, 1969, Ouvrage rédigé en coopération avec le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels, Rome (Italie, Publié en 1969 par l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, place de Fontenoy,11 Paris-7e Presses Centrales Lausanne S.A. (Suisse).
- UNESCO, *MUSEUM International,* Protection et Restitution, 2005 La Convention de La Haye de 1954 et les questions relatives à la restitution et au retour, ISSN 0304-3002, n° 228 (Vol. 57, n° 4)